## <u>Haro sur l'habitat illégal à Agadir! Démolition, à Aghroud, de 200 logements appartenant à des notables</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Administrateur Publié le : 02-02-2012 22:58:57

C'est une grande première que viennent de réaliser les autorités locales dans la province d'Agadir Ida Outanane, sous la houlette du Wali de Souss Massa Draâ et Gouverneur de la préfecture d'Ida Outanane. La destruction de 200 habitations illégales dans la commune rurale d'Aghroud, au nord d'Agadir, une des belles plages sur l'atlantique, est bien particulière. Il s'agit en effet de résidences secondaires appartenant à des notables, de hauts fonctionnaires, cadres de professions libérales et personnes bien influentes localement dans divers domaines.

La destruction des habitations anarchiques et illégales concernait surtout, ces derniers temps, les populations défavorisées, dans des quartiers populaires. Or là, à Aghroud, la barre a été placée haut et tout le monde en a applaudi l'efficacité, la pertinence et l'objectif. Pour une fois on n'aura vu personne protester ni faire un sit-in devant le siège de la Wilaya, devenu par ailleurs un lieu permanent pour différentes protestations de tout genre. Les propriétaires des maisons d'Aghroud savaient pertinemment qu'ils construisaient illégalement et comptaient sur leur statut social, économique, judiciaire ou administratif, pour se couvrir. Bref, des habitués à des passe droit.

La détermination de la Wilaya a été plus forte et a mis tout le monde au pied du mur, chacun face à ses responsabilités. La politique de deux poids, deux mesures concernant l'habitat illégal et anarchique devrait cesser et tant mieux.

L'opération de destruction a été par ailleurs encadrée par les procédures judiciaires, administratives et selon la réglementation en vigueur concernant la lutte contre l'habitat illégal et anarchique. Les ventes et les achats de terrain, «autorisations de construction», légalisations de contrats et autres ne pouvaient se faire légalement, tout a été conclu en noir, avec une corruption flagrante au niveau administratif et autre. Les procédures judiciaires devraient mettre à nu ces pratiques dans l'objectif de mettre fin à ces aberrations et abus et punir tous ceux qui les favorisent et qui en usent et abusent.

Il est à savoir que les 200 habitations ont été construites à Aghroud, sur le domaine maritime en pleine plage, sinon à quelques mètres près sur des superficies, variant de 250 à 300 mètres et sur deux et trois étages. De vraies résidences secondaires face à la mer. Elles appartenaient à des gens aisées, voire richissimes. Les matériaux et la construction n'avaient rien avoir avec ceux utilisés dans les habitats anarchiques dans les quartiers défavorisés. D'ailleurs les pelles mécaniques et divers engins de destruction, peinaient à démolir ces habitations d'Aghroud.

Signalons qu'une autre opération de destruction d'habitations illégales a eu lieu dans le village de Taddart, sauf que là il s'agit de simples citoyens qui avaient profité de moments de répit administratif avant les élections pour construire le maximum possible dans le minimum de temps possible. L'aventure n'a pas trop duré car les bulldozers sont venus démolir et raser tout ce qui est construit

illégalement et anarchiquement.

Les opérations de démolitions ont été à chaque fois conduites en présence des autorités locales et des représentants des différentes administrations compétentes. C'est une façon qui marque les nouvelles dispositions de lutte contre l'habitat illégal et anarchique là où il se trouve. Il faut dire que 2011 aura battu un record en matière de constructions d'habitat, illégal, anarchique et insalubre, parfois en a un temps record donnant naissance à presque des quartiers et des ensembles d'habitation, sans la moindre autorisation légale et administrative et ce dans différentes communes urbaines et rurales de la préfecture d'Agadir et des province avoisinantes.

Le Wali Mohamed Boussaid, avait d'ailleurs déclaré officiellement durant la dernière session du Conseil Régional du Souss Massa Draâ, que désormais, de tels abus ne seront plus tolérés et que la réglementation sera appliquée et appuyée par les dispositions pratiques nécessaires. Que chacun prenne alors ses responsabilités, à commencer par les agents d'autorité et les élus qui ferment les yeux sur ces pratiques illégales.

Que demandez de mieux que l'application de la loi et des textes réglementaires en vigueur ? L'Etat de droit ne doit plus rester un slogan, mais une vraie pratique au service du citoyen et de l'intérêt général.

L'opinion